

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2019

---

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION  
PUBLIQUE - (N° 2357)

## AMENDEMENT

N ° CL579

présenté par

M. Pupponi, M. Acquaviva, M. Colombani, Mme Frédérique Dumas, M. El Guerrab, M. François-  
Michel Lambert et M. Molac

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 11 TER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.